



Dijon, le 03 octobre 2024

Exp: CAISSE REGIONALE MSA DE BOURGOGNE 14 RUE FELIX TRUTAT 21046 DIJON CEDEX 000263

MME COLETTE GROS
6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Attestation

Organisme d'affiliation	Code gestion	N° d'immatriculation	Délivrée le	Exonération valable pour la famille
-------------------------	--------------	----------------------	-------------	-------------------------------------

02 211 0000	A2 AMEX	2350621714001 58	03 / 10 / 2024	
-------------	------------	------------------	----------------	--

Bénéficiaire(s)	Né(e) le	Complémentaire contrat jusqu'au
-----------------	----------	---------------------------------

GROS COLETTE A DECLARE UN MEDECIN TRAITANT 100% SI LIES ALD LISTE JUSQU'AU 25 / 04 / 2034	04 / 06 / 1935 01	
---	-------------------	--

POUR TOUTE INFORMATION CONCERNANT VOTRE CARTE VITALE, VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE CAISSE DE MSA

En application de la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de votre organisme.

T.S.V.P

Madame,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, une attestation vous permettant de justifier de vos droits auprès des professionnels de santé, et des établissements de soins qui ne seraient pas encore équipés pour lire votre carte Vitale.

Vous y trouverez les informations contenues dans votre carte Vitale concernant votre assurance maladie obligatoire et éventuellement votre assurance complémentaire.

Quelques points importants :

- ☞ Pour justifier de votre qualité d'assuré social auprès d'autres tiers (employeurs...), nous pouvons vous délivrer, sur votre demande, une attestation spécifique.
- ☞ N'oubliez pas de nous informer de tout changement dans votre situation (adresse, état civil, composition de la famille).
- ☞ Si votre carte est volée ou perdue, avertissez nous rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La direction.